

L'Alliance Nationale

Deschamps Rd A 114
595 St-Denis

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XVII, No. 4

Montréal, Avril 1911.

50 cts par an

L'ALLIANCE NATIONALE

NOTRE PRÉSIDENT GENERAL

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

"L'ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

57, Avenue Viger B. P. Boite 2172
Téléphone Bell : Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. Bruchési Président Honoraire
M. le Chanoine G. Gauthier, Aumonier

BUREAU EXECUTIF

Ls-Arsène Lavallée C. R.	Président Général
Jos. Contant,	Ancien Prés. Général
A.-G.-H. Béïque M.D.,	1er V.-Prés. gén.
F.-C. Laberge I. C.,	2ème V.-Prés. gén.
Georges Monet,	Secrétaire Général
A. St.-Cyr	Trésorier Général
Théo. Cypihot M. D.,	Médecin en Chef
S. Beaudin, C. R.,	Aviseur Légal
Eug.-H. Godin,	Directeur
Ernest Brassard,	Directeur
L.-O. Dauray, N. P.,	Directeur
Frs Fauteux,	Directeur
P.-H. Bédard, M. D.,	Directeur

Département d'Organisation et d'Inspection

Chs Duquette, Inspecteur en Chef
Cam. Manseau, Inspecteur
G.-H. Vaillancourt, Organisateur

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général
Heures de Bureau : 11½ A. M. à 12½ P. M.

Percepteur (Art. 182)

M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER
MONTREAL

AIDEZ VOS OFFICIERS

Vous avez élu, récemment, comme officiers, un certain nombre de vos confrères, vous les avez honorés de votre confiance et vous vous attendez qu'ils apprécient cet honneur en rendant de bons et loyaux services. C'est généralement, d'ailleurs, ce qu'ils font.

Mais, d'un autre côté, ils ont droit à votre concours, à votre coopération sympathique. Ne contentez d'élire un comité de régie pour lui abandonner, ensuite, absolument toute la besogne, pour l'obliger à faire assaut de zèle, de dévouement et de sacrifices, cela n'est pas juste. Les officiers que vous vous donnez doivent pouvoir compter sur votre appui, sur votre présence aux assemblées de cercle, sur vos suggestions, sur votre critique cordiale, sur-tout ce qui enfin constitue la vie et l'activité d'un groupe d'hommes qui se réunissent dans un intérêt commun de bien-être, de progrès, de mutualité.



M. L.-A. LAVALLEE, C. R.

Nos sociétaires apprendront avec plaisir que notre Président Général vient d'être élu échevin du quartier La Fontaine, dans Montréal, par une majorité de 404 voix. La confiance que les électeurs ont placée dans notre premier dignitaire, honore celui qui en est l'objet et cet honneur ne peut que rejaillir sur notre grande institution.

Nos sincères félicitations au nouvel échevin.

UN MOT AUX JEUNES.

Ceux qui s'occupent de recrutement disent qu'il y a deux sortes de jeunes gens qui ne s'enrôlent pas dans la mutualité : les uns n'ont absolument aucun souci de ce qui n'a pas un résultat immédiat, ou ils sont tellement légers que la pensée de l'avenir ne les visite que pour tout leur montrer en rose ; les autres remettent sans cesse l'exécution des projets dont ils sont les premiers à admettre l'importance.

"On a bien le temps de s'assurer !" — c'est la raison donnée ; et plusieurs la donnent jusqu'au jour où ils constatent, encore à tort, qu'il n'est plus temps ou qu'il en coûterait trop cher.

Deux arguments principaux indiquent qu'il faut s'assurer quand on est jeune : 1º, l'assurance coûte moins cher ; 2º, la santé est alors dans sa plénitude et on ne sait jamais ce qu'elle sera le lendemain.

Voilà certes des raisons que les intelligences les moins éveillées peuvent comprendre et accepter sans effort. Or, l'expérience de chaque jour est là pour nous dire qu'elles sont précisément ce qui glisse le plus sur les cervelles, ce qui les impressionne le moins.

La faute en est aux parents, aux instituteurs, à tous ceux qui ont le devoir, la mission d'inculquer aux jeunes les notions utiles, les notions indispensables.

Il n'existe pas, au Canada, ce que l'on appelle, en Allemagne, l'"éducation de l'assurance". En ce pays, l'assurance est obligatoire pour le peu-

ple, à titre de principal préventif contre le socialisme ainsi qu'à titre de précaution pour l'avenir de ceux qui n'y pourraient pas d'eux-mêmes. Non, ici, l'éducation de l'assurance doit se faire par les mutualistes et c'est à vous confrères à combler cette lacune, à vous surtout qui avez des enfants ayant atteint l'âge d'admissibilité.

Le chef de famille idéal est celui qui, après avoir assuré sa propre vie, exige que ses enfants assurent la leur.

Si ceux-ci meurent avant de s'être établis ou d'avoir fait souche, c'est le père, la mère, les frères et sœurs qui bénéficieront de l'assurance, qui se rembourseront des frais de tous genres qu'ils ont dû défrayer.

En faisant assurer leurs enfants, les parents se trouvent avoir soigné leurs propres intérêts d'une façon fort légitime, fort honorable, fort paternelle.

Ou bien les enfants ne meurent pas, et en se mariant reportent sur leur femme et leurs enfants le capital-héritage qu'ils ont constitué avec leurs petites économies.

* * *

Un autre aspect de la question, entre cent.

Le jour où les jeunes filles refuseront d'épouser ceux qui n'assurent pas leur avenir au moyen d'un certificat de mutualité bien en règle, ce jour-là marquera l'aube d'une ère nouvelle. Que d'embarras, que de misères prévenus !

Aujourd'hui encore, on ne s'embarque que trop dans la vie de ménage sans provisions pour l'avenir, sans autre chose que l'espérance. C'est si vrai que sur dix nouveaux mariés qui meurent, il y en a six, au moins, dont les veuves restent avec rien, sauf, peut-être avec des dettes.

Et la situation est autrement plus grave quand il y a déjà un ou des enfants à la mort du mari.

Elle est vraiment criminelle la jeune fille qui s'unit à quelqu'un n'ayant que son salaire et aucune réserve, alors que l'assurance-vie, par la mutualité, est si peu chère.

Aussi, peut-on dire qu'il n'aime pas sincèrement sa future celui qui néglige de mettre dans la corbeille de noces le plus beau des apports : Un certificat d'assurance mutuelle.

Puis que dire des pères et des mères de famille qui accordent leur fille à celui qui, n'étant pas riche, devant vivre de son seul salaire, n'a pas pourvu pour le cas où il mourrait avant d'avoir pu grouper des économies suffisantes ?

Chaque fois que pareil malheur se produit, on entend les parents se lamenter, on les voit reprendre en rechignant la fille qu'ils croyaient avoir placée définitivement.

Il arrive aussi que la malheureuse n'est pas admise à réintégrer son ancien foyer et alors commence une vie de misère, de labeurs ardu, pour celle qui croyait bien se mettre à l'abri du besoin, en se mariant.

Jeunes filles, croyez-en la voix de l'expérience : exigez de votre futur un certificat d'assurance mutuelle suffisant et bien en règle.

Officiers du Cercle de La Vérendrye No 344.



Rév. A. Bourret,
Chapelain.



Lucien Bourassa,
Substitut Président Gén.



J.-Chs Brodeur,
Président.



Art. Lemoine,
Vice-président.



Dr Adrien Bonin, Sec.-
Arch., Trés. et Mde.-Ex.



Amable Toupin,
commissaire.



Eug. Olivier,
Introduteur.

NOUVEAUX CERCLES

Cercle de La Vérendrye, No 344. Institué à Ste-Agathe, Manitoba, par M. Camille Manseau, Inspecteur, le 27 février 1911, et organisé par le docteur Adrien Bonin.

Officiers:—Chapelain, Rév. A. Bourret; Sb. P. G., Lucien Bourassa; président, J.-Chs Brodeur; vice-prés., Art. Lemoine; sec.-arch., Dr Adrien Bonin; trés., Dr Adrien Bonin; md.-ex., Dr Adrien Bonin; commissaire, Amable Toupin; introd., Eug. Olivier.

Cercle St-Elzéar No 345.—Institué à St-Elzéar, comté de Laval, Qué., le 12 février 1911, par M. Chs Duquette, Insp. en Chef et organisé par M. Damase Darveau.

Officiers: — Chapelain, Rév. R. Contant; Sb. P. G., Isaïe Galarneau; prés., Henri Gravel; vice-prés., O. Galarneau; sec.-arch., Amédée Lavoie; trés., Amédée Lavoie; Md. Ex., E. Gaboury; Com., Adélar Lavoie; introd., Art. Paquette.

Cercle St-Vincent de Paul, No 346.—Institué à St-Vincent de Paul, comté de Laval, le 5 mars 1911, par M. Chs Duquette, Insp. en Chef, et organisé par M. J. E. A. Arnault.

Officiers: Sb. P. G., P. Thérien; prés., W. Lévesque; vice-prés., J. E. Pepin; S. A., J. G. Reneault; trés., J. G. Reneault; Md. Ex., P. Beau-doin; com., Alp. Paquette; introd., A. Legris.

Cercle de La Pérade No 347. Organisé et institué à Ste-Anne de la Pérade, comté de Champlain le 16 mars 1911, par M. G.-H. Vaillancourt, organisateur.

Officiers: — Chapelain, Rév. H. Melançon; Sb. P. G., Alp. Gauthier; prés., Zotique Gauthier; vice-prés., Alp. Fiset; S. A., Emile Langlois; trés., J. A. Fréchette; Md. Ex., F. A. Marcotte; com., Samuel Lefebvre; introd., Eug. Bureau.

CONDOLEANCES

Les cercles ci-après ont adopté des résolutions de condoléances en faveur des personnes dont les noms suivent:

Cl. St-Barthélemy No 72.—A M. Zéphir Béland, à l'occasion de la mort de sa mère. A MM. Jacques et Louis Morand, à l'occasion de la mort de leur père.

Cl. St-Sauveur, No 128.—A M. Charles Chamberland, à l'occasion de la mort de son épouse. A Madame Charles de Guise, à l'occasion de la mort de son mari, et à Madame Victor Boucher, à l'occasion de la mort de son mari.

Cl. Sacré-Coeur, No 6.—A la famille de M. J. R. Beaudoin, à l'occasion de la mort de ce dernier.



Ignace Dumesnil,
Auditeur.



É. Joyal,
Auditeur.

A TRAVERS LES CERCLES

Cercle de La Vérendrye No 344

Le 27 février dernier, M. Camille Manseau, inspecteur de l'Alliance Nationale, présidait à l'installation d'un nouveau cercle dans la paroisse de Ste-Agathe du Manitoba.

Ce cercle, qui a été organisé par notre dévoué confrère, le Dr Adrien Bonin, comptait déjà le jour de son installation 65 membres en règle et tout fait prévoir que les officiers qui ont été élus pour présider à ses destinés lui donneront une poussée assez vigoureuse pour qu'il devienne un des plus nombreux cercles de l'Association.

A l'occasion de l'installation de ce cercle il y eut dans la salle publique du village de Ste-Agathe une jolie démonstration organisée par M. le Dr Bonin, MM. Chs Brodeur et Amable Toupin. Au-delà de 300 personnes s'y étaient réunies, parmi lesquelles nous remarquons plusieurs notabilités de l'endroit. Le beau sexe était avantageusement représenté à cette soirée.

De magnifiques allocutions ont été prononcées par l'abbé Chaigne, MM. J.-Chs Brodeur, président, Dr Adrien Bonin, Lucien Bourassa, substitut du Président Général et Camille Manseau.

A l'issue de cette fête, un magnifique goûter a été servi à la nombreuse assistance et nos Canadiens de l'Ouest, qui ont conservé les vieilles traditions de leurs ancêtres, s'en sont donné à coeur joie. Nous avons raison de croire que le cercle de La Vérendrye de l'Alliance Nationale sera le point de ralliement des Canadiens de cette paroisse.

(Extrait de *La Patrie* du 15 mars 1911.)

Cercle St-Sauveur, No. 128

Les membres du cl. St-Sauveur No 128, tenu récemment leur euchre annuel dans leur magnifique salle, à la Bourse du Travail. La plupart des membres y assistaient et s'efforcèrent de remporter les magnifiques prix qui étaient destinés aux vainqueurs.

Les membres du Cercle ayant appris que MM. Arsène Lavallée, de Montréal, P. G., ainsi que le médecin en chef, le Dr Cypihot, étaient de passage à Québec, leur firent transmettre une invitation d'assister à ce euchre. Leur entrée dans la salle fut saluée par les applaudissements de l'assemblée.

Après le euchre, un goûter fut servi. C'est alors que M. le notaire Ls Savard, président du Cercle St-Sauveur, souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs, et les remercia de l'honneur qu'ils faisaient au Cercle St-Sauveur par leur présence.

En réponse, M. le Président Général exprima sa satisfaction de voir ce Cercle si prospère, et fit un exposé succinct de la situation financière de l'Alliance Nationale. Il démontra aussi aux membres l'avantage qu'il y a au point de vue économique pour les Canadiens d'entrer de préférence dans les sociétés essentiellement franco-canadiennes et catholiques.

De son côté, le Dr Cypihot fit comprendre l'avantage qu'il y a de faire partie des sociétés de secours mutuels et félicita le Cercle St-Sauveur de ses progrès. Puis le substitut de district, M. J. A. Paradis, et le Sb. P. G. du cercle, M. le Dr J. Gosselin, invités à adresser la parole, exprimèrent leur satisfaction de voir l'Alliance Nationale si prospère et formèrent des vœux pour son succès futur.

CERCLE ST-JEAN BAPTISTE No. 149

Le vingt-trois mars dernier, dans la salle Stanley, le cercle St-Jean-Baptiste donnait un grand euchre dont le succès a été magnifique, non seulement au point de vue de l'assistance, qui était à la fois nombreuse et choisie, mais encore, par la quantité et la valeur des prix qui furent distribués, ainsi que par le programme attrayant qui marqua les différentes phases de cette splendide réunion mutualiste.

Au nombre des personnes présentes on remarquait Son Honneur le maire J.-J. Guerin; M. F.-C. Laberge, membre de la Commission des Utilités Publiques de la province et 2ème V.-P.-G., et dame; M. C. Duquette, I.-C. et dame; les messieurs suivants, tous officiers du cercle et tous accompagnés de leurs épouses, MM. A.-J. Gadoua,

V.-P.; P. Barette, M. D., E.-A. Desroches, E. Gratton, R.-F. Lachance, O. Larose, J. Hébert, L. Gingras, etc., etc.

M. l'échevin Noël Leclair, président du cercle, qui avait commencé l'organisation de cette fête, ayant été empêché d'y assister par suite de douloureuses circonstances, ce fut M. Gadoua qui présida la réunion.

La soirée débuta par un morceau de musique rendu par l'orchestre Boucher, puis M. A.-J. Gadoua souhaita la bienvenue aux invités en termes chaleureux et présenta Son Honneur le Maire à l'assistance. Celui-ci répondit avec beaucoup d'amabilité et fit des vœux pour le progrès de notre grande et belle association.

Alors commença le euhre qui fut interrompu pendant quelque temps afin de permettre à notre vice-président général, M. F.-C. Laberge de renseigner l'auditoire sur ce qu'est l'Alliance Nationale. Le jeu recommença, puis vint la distribution des prix dans l'ordre suivant:

Delle B. Girard, statue en bronze donnée par le Conseil Général. Delle Claire Robillard, deux urnes données par le Dr L.-P.-H. Lorrain. Dame J.-A. Brûlé, cheval en bronze donné par M. R. Lachance. Dame Galipeau, cadran, donné par M. A. Payette. Dame E. Gratton, épergne, donnée par M. Noël Leclair. O. Pouliot, miroir, donné par M. A. Dugal. A. Charbonneau, 2 statues, données par Dr P. Barette. Dame Guerin, bourse en argent donnée par M. E. Aubuchon. J.-H. Lachaine, cadran, donné par le Cercle St-Jean-Baptiste. Delle L. Lozeau, crucifix, donné par A.-J. Gadoua. Dame R. Lachance, corbeille, donnée par E. Gratton. J. Last, encrier, donné par Dr P. Barette. Dame Lapointe, porte-bijoux, donné par M. E.-A. Desroches. Delle Legault, crucifix donné par le Cercle St-Jean-Baptiste. Dame Gervais, chapelet donné par le Cercle St-Jean-Baptiste. Dame Thibodeau, cadran donné par le Cercle St-Jean-Baptiste. A. Chevrier, cadran, donné par le Cercle St-Jean-Baptiste. E. Chartier, boîte de cigares, donnée par M. G. Vandellac. Dame Dazé, pot à tabac, donné par M. E. A. Desroches. Dame Gingras, service à dépecer, donné par Larivière Inc. A. Lapointe, encrier, donné par l'échevin Lamoureux. E. Brunet, statue, donnée par le Cercle St-Jean-Baptiste. Dame Courville, épergne, donné par M. L. Gingras. P. Loranger, fromager, donné par M. L.-J. Forget. A. Lemieux, cadran, donné par Dr P. Barette. Dame St-Mars, bric-à-brac, donné par Cl. St-Jean-Baptiste. T. Durocher, cadran, donné par M. A.-P. Gadoua. Dame A. Forget, vase, donné par Dr P. Barette. T. Landry, miroir donné par Cl. St-Jean-Baptiste. Dame J. Sande, boîte de parfum, donnée par E. Nadeau. O. Dansereau, boîte de cigares, donnée par A. Labelle; Delles Desroches, service à thé, donné par Cl. St-Jean-Baptiste. J. Lebeau, cadran, donné par le Cl. St-Jean-Baptiste. J. Hamel, porte-cigares, donné par Cl. St-Jean-Baptiste. Delle Y. Duelllette, cuiller à fruits, donnée par Cl. St-Jean-Baptiste. J. Charbonneau, plateau, donné par M. J. Hébert. L.-J.-A. Desroches, rasoir de sûreté, donné par H. Colletterie. Delle Emond, service à limonade, donné par Cl. St-Jean-Baptiste. Delle Loriau, épinglette, donnée par M. E. Gratton. M. Pion, jarre à biscuits, donné par M. O. Pouliot. E. Ratelle, service à dépecer, donné par M. O. Larose. A. Gervais, boutons de manchettes, donnés par R. A. Girard. Dame Goudreau, bouteille de curaçao, donnée par J.-B. Valiquette. Delle Villeneuve, cadre, donné par Cl. St-Jean-Baptiste. J. Langevin, bon de \$2.00, donné par J. H.

Bénard. H. Roy, gravure, donnée par Cl. St-Jean-Baptiste. Dame Deschatelets, cadre pour portrait, donné par Cl. St-Jean-Baptiste. C. Gingras, cafetière, donnée par Dr P. Barette. N. Ménard, panier, donné par Cl. St-Jean-Baptiste. R. Lafortune, plateau, donné par Cl. St-Jean-Baptiste. J. R. Lambert, 1 doz. portraits, donnée par M. J. Campeau. J.-W. O'Neil, 1 bouteille de scotch, donnée par M. C. Beauchesne. Dame Ls. Lorrain, cadre, donné par Cl. St-Jean-Baptiste. Delle Savard, pipe, donnée par Art. Forget. L. Raby, 1 bouteille brandy, donnée par Art. Forget. Delle Robert, 1 paire ciseaux, donnée par David Deschamps.

Aussitôt après, M. J. Charpentier voulut bien chanter quelques-unes de ses chansons comiques, puis le Cercle Dramatique National Canadien-français joua une comédie en deux actes. Comédie et chansons furent très goûtées.

Nous ajouterons que le cercle St-Jean-Baptiste a droit à nos félicitations sincères pour le zèle qu'il a déployé dans l'organisation de cette fête qui lui fait un si grand honneur. Aussi n'y a-t-il pas de doute qu'elle lui aidera à augmenter sa popularité dans la partie nord de notre métropole.

—:0:—

DEVOIR ET DEVOUEMENT

Sur cette pauvre terre, où nous ne faisons que passer, tout entraîne après soi des déceptions; seuls, le devoir et le dévouement ne trompent jamais l'attente des coeurs. Les hommes oublient trop souvent cette vérité; ils aspirent sans cesse à la gloire, aux honneurs, et se fatiguent le corps et l'esprit dans la poursuite de ces biens périssables qui, après tout, ne leur procurent que des joies éphémères. Une calomnie, un motif suffit pour faire écrouler ces vaines espérances, et alors, que reste-t-il ?

Le devoir et le dévouement, que, seules, les âmes fortes savent apprécier offrent des joies plus pures et plus durables; et si à chaque instant, ils commandent le sacrifice, ils sont aussi le principe du véritable bonheur, car la pensée du devoir accompli laisse après soi la paix du coeur, de tous les biens le plus grand et le plus désirable.

—o—

L'Alliance Nationale et la Saint-Jean-Baptiste

L'Association Saint-Jean-Baptiste ayant prié l'Alliance Nationale de se faire admettre dans la sus-dite association comme section agréée, notre Bureau Exécutif après délibération, est arrivé à la conclusion que la charte et les statuts de l'Alliance ne lui permettaient pas de donner l'adhésion en question. Toutefois, notre Bureau déclare: "que sympathique à l'oeuvre que poursuit notre grande association patriotique, il est heureux d'engager les membres de l'Alliance Nationale, par la voie de son organe, à s'inscrire dans les différentes sections de la Saint-Jean-Baptiste."

Nous vous transmettons donc le voeu du Bureau Exécutif avec l'espoir que tous les sociétaires suivront le judicieux conseil que leur donnent les Officiers Généraux.

CONCOURS DE RECRUTEMENT

Du 1er avril au 30 juin 1911 inclusivement

ARRETE DU BUREAU EXECUTIF.

A son assemblée du 15 mars dernier, le Bureau Exécutif, a arrêté ce qui suit, savoir:

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1er avril et se terminera le 30 juin 1911.

DROITS D'ENTREE.

Art. 1.—(a) Les droits d'entrée durant ce concours sont fixés à:

\$0.50 pour un certificat de participation de \$500.00.

\$1.00 pour un certificat de participation de \$1,000.00.

\$2.00 pour un certificat de participation de \$2,000.00.

\$3.00 pour un certificat de participation de \$3,000.00.

(b) L'honoraire d'examen doit être payé au Médecin-examineur par le candidat au taux fixé par les statuts, art. 175.

(c) Le droit d'inscription à la caisse centrale des malades est supprimé.

RECOMPENSES OFFERTES PAR LE BUREAU EXECUTIF.

Art. 2.—(1) \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis durant le concours et qui aura payé les contributions de deux mois au moins.

PRIX D'HONNEUR.

(2) En outre des \$2.00 accordés au paragraphe 1 du présent article, les prix suivants seront accordés:

(a) A tout proposeur de 5 membres, un pendant de montre, ou une épingle de cravate, (au choix du proposeur).

(b) A tout proposeur de 10 membres, un médaillon en or, une chaîne de montre, ou une paire de boutons de manchettes, aux armes de la société, (au choix du proposeur);

(c) A tout proposeur de 15 membres, une montre ou une bague, aux armes de la société, (au choix du proposeur);

(d) Les membres qui auront obtenu un des prix mentionnés à l'alinéa C du présent article n'auront pas droit aux prix mentionnés dans les alinéas A et B, de même que ceux qui auront mérité un des prix mentionnés à l'alinéa B n'auront pas non plus droit aux prix mentionnés à l'alinéa A.

Pour mériter les prix mentionnés dans ce décret, il faudra que tout proposeur ait présenté et fait admettre ses candidats dans le cercle auquel il appartient.

Ne seront comptés pour l'adjudication des prix d'honneur que les membres qui auront acquitté deux mois de contributions, avant le premier septembre 1911.

CONDITIONS DIVERSES.

Art. 3.—Les fondateurs de cercles ou bureaux de perception, ainsi que les membres agréés par lettres de sortie ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté.

Art. 4.— Un Cercle ainsi qu'un bureau de perception (en assemblée générale ou par son comité de surveillance) pourra déclarer ses membres hors concours, pour obtenir d'autres avantages particuliers.

Art. 5. — Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la société ne pourront prendre part aux concours.

Art. 6. — Les cercles et les bureaux de perception devront faire au Bureau Exécutif un rapport détaillé des résultats qu'ils auront obtenus dans ces concours, spécifiant les noms et prénoms des candidats admis ainsi que les noms des proposeurs. Ce rapport devra être transmis au Conseil Général, avant le 15 septembre 1911, à défaut de quoi ils pourront être déclarés hors concours.

LES PREMIERES HORLOGES

C'était en basse Bretagne, au temps de Louis XIV. Un curé de village, homme de sens et ami du progrès, avait acheté pour son presbytère une de ces belles horloges inventées par Huyghens. Un beau matin, en sortant de chez lui, il voit avec surprise les villageois armés de fourches, de bâtons et de faux entourer son presbytère.

— Monsieur le curé, dit l'un d'eux, vous avez chez vous le diable ou la *Gabelle*.

Vous comprenez la stupéfaction du prêtre. En vain il cherche à s'expliquer, à déromper ces âmes simples.

— Il est chez vous, reprend la foule. On l'a vu. Vous le tenez dans une armoire. Il fait entendre un grincement étrange, et sa queue s'agit dans la boîte. Que vous le vouliez ou non, nous allons massacrer le monstre.

Le curé, abasourdi, veut les arrêter. Ils envahissent le presbytère et menacent d'enfoncer les portes.

— Le voilà, s'écrièrent les plus braves. Nous le tenons.

Et, d'un geste, ils menacent la modeste pendule sans ordre toutefois l'approcher de trop près. Le curé sent qu'il est impossible de leur parler le langage de la science.

— Mes amis, leur crie-t-il, c'est là ce que vous appelez le diable ou la *Gabelle*? Arrêtez. Je vais tout vous dire. Ce n'est pas le diable; c'est le *Jubilé*!

Tous tombent à genoux et se signent dévotement en murmurant une prière.

LE CURE DE CAMPAGNE

Il est une classe de travailleurs, à la vie humble et modeste, obscurs travailleurs dont nos classes dirigeantes ne savent pas reconnaître le mérite, je veux parler de l'obscur curé de campagne, du courageux missionnaire, ces grandes âmes d'apôtres dont la carrière bien remplie est féconde pour l'oeuvre Nationale.

Qu'ils sont nombreux, ces ouvriers de la vigne du Seigneur, ces coeurs où règne la foi et le patriotisme le plus pur et le plus élevé, dont les nobles actions ont marqué une vie toute de dévouement, d'abnégation et de sacrifices.

La condition du curé de nos campagnes diffère de beaucoup de celle des prêtres de nos villes. Ces derniers ont un revenu modeste, il est vrai, mais leur vie n'en est pas moins plus attrayante que celle du pasteur des âmes perdu dans une campagne éloignée ou au fond des solitudes de nos bois, vivant de la vie de ceux pour lesquels il se sacrifie quotidiennement.

Le curé des villes emploie le plus souvent ses revenus au soutien d'institutions charitables, à l'entretien des pauvres miséreux qui abondent dans nos grands centres, mais lui, le curé de

campagne, sans vouloir en rien diminuer le prestige de nos archevêques, évêques, chanoines et prêtres savants qui fixent l'attention des classes instruites et éclairées, s'est enfoncé volontairement pour obéir aux ordres de ses supérieurs, dans un coin de terre où l'existence est parfois, dans le plus souvent, ennuyeuse pour l'homme ayant connu les commodités de la vie, et les joies qu'entraîne une douce camaraderie. Le plus souvent, les rudes travaux auxquels le devoir l'astringe minent sa santé, l'accablent tout jeune encore d'infirmités. Dieu seul connaît ce que l'énergie et le dévouement de tels hommes accomplissent dans une modeste sphère.

Il y a quelques années, les journaux, la "Semaine Religieuse" la première, racontaient la vie d'un de ces hommes de l'apostolat affligé d'une infirmité douloureuse après cinq ans de ministère. L'apôtre du Christ, curé dans une de ces missions de notre province, où les devoirs du prêtre sont rendus si pénibles par les longues distances à parcourir pour y exercer le ministère, avait par ses courses, dans les saisons les plus rigoureuses de l'année, pour aller porter les consolations à un malade, ou le Viatique à un mourant, affaibli beaucoup sa vue.

Un jour, son action de grâces terminée, quand abimé dans l'adoration du Dieu Eucharistique, il releva la tête, qu'il tenait cachée entre ses mains, ses yeux s'étaient fermés pour toujours à la lumière du jour. Pour lui, c'était désormais la nuit sombre, jusqu'au jour où la mort viendrait le délivrer, et lui donner à contempler de ses yeux immortels les splendeurs du séjour de là-haut; elle est venue, cette mort libératrice, mais après trente ans d'une pénible existence, où le prêtre aveugle n'a cessé de conserver sa sérénité, s'apitoyant sur le sort de ses frères de l'humanité, et ne murmurant aucunement contre l'épreuve.

Le curé de campagne règle les différends, s'applique à faire régner la bonne entente et à éloigner les discordes.

Considéré comme un savant par cette population simple et peu instruite, sa décision fait autorité. Du haut de la chaire, dans ses relations quotidiennes avec ses paroissiens, il les dirige, et sa parole débarrassée des fleurs de rhétorique n'en est pas moins persuasive.

Quel meilleur apôtre pour conserver parmi notre population la saine morale et les sentiments patriotiques! C'est un juriste pour les campagnards qui prennent ses avis, dans les passes difficiles. Oui vraiment, cet homme est le consolateur du peuple. C'est le pilote attentif aux moindres orages, pour ployer au besoin les voiles, manier les cordages et imprimer au gouvernail une direction qui sauvera la barque d'un péril imminent.

Savez-vous que, sous l'humble toit du curé de campagne, se verse plus d'aumônes que dans les résidences somptueuses du millionnaire?

Sa charité est active, industrielle, crée mille ressources. Il se prodigue pour les pauvres. Sa modeste soutane râpée sied bien au milieu des livrés du travail. Idole des petits et des grands, son bureau sert de réfectoire pour les pauvres, de laboratoire pour les malades, c'est là qu'il distribue le pain aux miséreux, les remèdes simples aux malades, et les douces paroles de consolation, baume salutaire, à ceux qui pleurent et qui souffrent. B'en pure, innocente est la vie de cet inconnu, content de son obscurité, et dont l'existence entière s'écoule dans la pratique de l'apostolat. C'est le curé qui peut servir de canal pour transmettre les idées les plus saines,

soulever les grandes décisions dans la vie du peuple, ou apaiser la fermentation des esprits dans la recherche des chimères politiques ou sociales. Ses fonctions sont paternelles et il n'agit que par la voie de la persuasion; il est l'organe entre l'autorité et le peuple; son jugement sûr, sa parfaite connaissance du coeur humain lui facilite, dans le problème difficile des graves questions à résoudre, sans froisser les opinions, la détermination du courant qui sera le plus efficace pour le triomphe de la cause religieuse ou patriotique.

Autour de l'humble maisonnette, encadrée d'une guirlande de houblon vert, le curé se livre, dans son modeste jardin, aux travaux de la culture. Il aime les fleurs, les cultive avec tendresse, les regarde avec orgueil. A leur complet épanouissement, les plus belles vont orner l'autel pour les jours des grandes solennités.

Oui, bien peu les connaissent ces vies de dévouement.

Le missionnaire, le curé de campagne, est capable de féconder les vues bienfaisantes et colonisatrices de nos gouvernements. Lui-même est un puissant colonisateur, car où s'élève l'humble clocher de la rustique chapelle, les colons se groupent, deviennent de plus en plus nombreux, la hache du bûcheron recule les limites de la forêt, le soc de la charrue bouleverse ce sol vierge, qui se couvrira bientôt de moissons dorées et de verts pâturages. Avec son revenu modeste, qui lui donne à peine le nécessaire, le curé de campagne est obligé de venir en aide à de pauvres colons, qui peinent durant plusieurs années afin de pourvoir à la subsistance d'une famille toujours nombreuse. Ce missionnaire pasteur des âmes devient, pour ainsi dire, le chef temporel, le conseiller de la petite colonie.

Par une nuit pluvieuse d'automne ou durant les rafales de l'hiver canadien, sonne-t-on à la porte du presbytère, pour le requérir auprès d'un malade, dont la vie touche à sa fin, et qui demande le ministre de Dieu, pour l'encourager dans les derniers moments précédant le grand voyage, le curé est prêt. Il a revêtu un lourd manteau, et la custode contenant le Dieu Eucharistique suspendue à sa poitrine, il va au milieu de la tourmente, se rendant à la voix du mourant. Debout, le matin, aux premières lueurs de l'aube, le son de l'angélus le trouve installé au confessionnal, l'hiver, dans l'humble sacristie glacée encore par le froid vif de la nuit et que la chaleur d'un poêle ronfiant parvient à peine à réchauffer. Sa messe dite, un frugal repas pris, il a d'abord des conseils à donner, des avis à faire accepter à ceux qui viennent lui exposer leurs peines. Puis, suit la lecture du bréviaire et les études diverses, car l'humble curé de campagne, pour être modeste, n'en est pas moins un savant, parfaitement renseigné sur toutes nos questions sociales, politiques et économiques. Sa connaissance du coeur humain, son jugement sûr lui font considérer les misères humaines avec commisération et il sait les soulager.

A. PELLETIER.

LA PREVOYANCE

Aux yeux de certaines jeunes femmes la prévoyance est une laide fée grignon, tatillonne, ridicule. Les pauvres petites ne se doutent pas qu'avoir prévu c'est régner. Sans prévoyance, on ne devient jamais général, on reste toute sa vie simple soldat.

Savoir commander, c'est économiser son temps, son argent, ses forces et celles des autres. Avoir de la prévoyance, c'est jouer de bons tours au destin, annihilé à temps des forces hostiles, éviter d'inutiles accès d'humeur, des querelles, des humiliations, la ruine peut-être.

Il est nécessaire qu'une épouse, une mère, soit doublée d'un bon et prévoyant administrateur si elle veut mener tout son monde à la victoire. Tant pis si elle y risque son teint frais, son beau regard naïf et son sourire d'ange: l'avenir des siens vaut bien un peu de beauté abandonnée aux ronces de l'expérience. D'ailleurs, mâter la vie, c'est encore une manière d'en jouir, et si la prévoyance ne vous fait pas jolie, n'étant ni mièvre, ni mignarde, ni gracieuse, elle mettra dans vos yeux et sur vos traits une noblesse qui vaut toute beauté.

Vous trouvez peut-être que la prévoyance est une qualité d'homme de guerre, de monarque ou de mère-abesse. Eh bien! mais que croyez-vous donc être chez vous, madame, si ce n'est un peu tout cela, et ma foi, comment un peu d'orgueil ne vous viendrait-il pas en songeant que votre maison, cette sorte de machine vivante aux rouages nombreux et compliqués ne fonctionne si bien que grâce à vous!

Est-ce que votre prévoyance n'est pas comme le bouclier qui amortit tous les misérables petits chaos qui pourraient meurtrir ceux que vous aimez! Est-ce que ce n'est pas elle qui fait les jolis teints roses de vos enfants, la sérénité de votre mari, le charme de votre intérieur, l'empressement de vos amis!

N'est-ce pas cette sagesse-là, faite de tact, de prudence et de bonne humeur qui, en consolidant l'union, groupe autour du chef une nombreuse famille!

Est-ce qu'un homme aidé d'une compagne pareille n'aura pas dix fois plus de courage qu'un autre pour accomplir sa tâche?

Ne pas être prévoyant, c'est nier les efforts des ancêtres, puisque nous jouissons de leurs travaux, de leurs souffrances, c'est sacrifier sa propre descendance, c'est la vouer à la médiocrité puisqu'elle doit vivre de Notre oeuvre à Nous...

LE PLATANE

Quand la mélancolie des automnes vient broder sur la riante émeraude des bois un voile de pourpre et d'or qu'emportera le premier vent d'hiver, j'aime à longer d'un pas lent la lièze des forêts où chantent encore les mésanges et les roitelets. L'arbre, alors, éparpillant ses feuilles qui jonchent les bruyères, apparaît dans la semi-nudité de ses rameaux dépouillant, peu à peu, l'opulente toilette de l'été pour s'endormir jusqu'au printemps.

L'arbre, alors, se dessine tel qu'il est, dans toute la franchise de sa force ou de sa grâce, de sa faiblesse ou de sa grandeur, de ses cicatrices ou de ses beautés, de ses élégances ou de ses mièvreries, jetant par-delà les chemins le masque déshabillé de sa verdure. L'arbre, alors, attire mon regard et provoque mes méditations, engage ma plume à le peindre, surtout lorsqu'il se recommande par sa vieillesse et sa grandeur comme les platanes que je décris.

C'est presque à l'égal du cèdre que les anciens généraient le platane, aux feuilles découpées en forme de main, à la tige droite et élevée, pareille à une coupole.

Le platane, c'est le chêne de l'Orient, Sa grosseur est parfois colossale: Pline cite un platane

dont le diamètre avait près de quatre-vingts pieds. Dans le creux de ce géant, Mutianus soupa et coucha avec vingt-deux convives.

Dans la cavité d'un autre platane, le petit-fils d'Auguste, Caius Caligula, réunit dans un repas magnifique quinze convives et toute sa suite, environ trente invités.

Ce fut de l'Asie, des bords de la mer Caspienne que le platane fut transplanté en Grèce. Il ombrageait les fameux jardins d'Academos que s'étaient partagés les philosophes de ce temps. Les Epicuriens occupaient le centre de ses ombrages; les disciples de Platon s'étaient établis au nord, ceux d'Aristote au midi.

Une allée de platanes séparait les systèmes.

Au siècle dernier, les naturalistes et les voyageurs admiraient encore, dans l'île de Candie, le célèbre platane de Cortina que des circonstances locales maintenaient toujours vert.

Le plus célèbre des platanes historiques est, sans doute, celui qui s'élevait au milieu d'une plaine de Lydie et que les annales botaniques ont surnommé "le platane de Xerxès."

Sa taille gigantesque et son aspect merveilleux charmèrent ce conquérant au point de lui faire suspendre sa marche lorsque, à la tête d'une innombrable armée, il croyait aller à la domination du monde. L'ombre féérique de cet arbre miraculeux procura au grand roi un repos si doux qu'il voulut consacrer aux yeux de tous le souvenir des jours paisibles et contemplatifs qu'il venait, entre deux batailles, de passer sous son dôme.

Un admirable cercle d'or massif ceignit le tronc de cet arbre prodigieux; des calines étincelantes, des bracelets ornés de pierrieres furent suspendus à ses rameaux et Xerxès dépouilla ses courtisanes de leurs bijoux pour les voir briller, à travers le feuillage de ce végétal incomparable dont il confia la garde à des soldats fidèles.

O caprice monstrueux d'un tyran dont les sujets innombrables sont décimés par la guerre et la famine, tandis qu'il couvre de bracelets d'or un arbre qu'il a rencontré sur son chemin!

Le platane se cultive soigneusement en Perse où l'on estime que ses émanations bienfaisantes préservent des maladies contagieuses et entretiennent la salubrité de l'air.

Près de la ville d'Ispahan, se trouve un platane immense et vénéré, sur les branches duquel on a construit une salle recouverte d'étoffe qui peut contenir soixante personnes. Qu'en pensent les châtaigniers de Robinson?

Près de Smyrne, sur les bord du Mèlès, un café se trouve suspendu aux branches d'un platane géant. Assis sur des coussins de soie et fumant leur chibou avec une indolente rêverie, des Turcs passent là une partie du jour à regarder les cygnes se jouer dans les eaux du fleuve, tandis qu'à travers le feuillage de l'arbre sacré, on entend les chuchotements des femmes d'un harem, venues en partie de plaisir sur les rives parfumées du Mèlès?

On sait que les Grecs et les Romains avaient une prédilection marquée pour le platane; ils se plaisaient à prendre leurs repas à l'ombre de ce beau végétal, endroit consacré par l'usage de leurs rendez-vous et de leurs transactions. N'en fut-il pas ainsi, plus tard, de nos vieux ormeaux de France? Sous l'orme qui, de ses branches séculaires, ombrage l'église du village, on se rencontre, on se réunit, on discute les affaires, on contracte les engagements, on festoie, on danse et l'on s'aime.

Le plus extraordinaire et le plus fameux des platanes dont l'histoire naturelle fasse mention,

c'est à coup sûr le platane de l'île de Cos, aujourd'hui Stancho; qu'on se figure une masse de verdure de cent vingt-neuf pieds anglais de diamètre. Le tronc qui supporte cette coupole de feuillage en a trente-huit de circonférence.

Une cinquantaine de colonnes de marbre ou de granit soutiennent, par dessous, les énormes et pesantes branches du colosse. Ces appuis sont là depuis si longtemps que la pierre a pénétré dans l'écorce et qu'elle semble faire partie de l'arbre qu'elle protège. Entre les colonnes qui servent de béquilles à cet ancêtre du monde végétal on a établi plusieurs cafés turcs; on y voit aussi le tombeau d'un santon musulman et une merveilleuse fontaine dont les eaux limpides arrivent d'une source éloignée de plus de deux lieues.

Le platane de Stancho est à la fois vénéré des Turcs et des Grecs qui le mettent au-dessus de toutes les antiquités du pays. Dieu sait combien de fois ce vieux platane a fait peau neuve depuis qu'il fut planté!

Il est aujourd'hui bien faible et tout courbé sur les colonnes qui lui servent de bétons de marbre; mais il reste debout après avoir vu tomber des cités et s'éteindre des peuples qu'il avait vu naître.

A sa grâce, à sa beauté, le platane joint le mérite de pousser et de grandir très vite, précieux avantage en ce temps d'impatience. Son bois solide se travaille bien, rivalise, comme on sait, avec le hêtre et le noyer pour fournir d'excellents sabots.

Le platane cahusse le paysan; mais il n'est pas si campagnard que ça; plutôt citadin que villageois, il semble attiré par les villes, dont il pare les squares et les avenues de son beau feuillage. A Paris, on le rencontre partout, faisant aux quais, aux places et aux jardins une élégante couronne de verdure. Le platane y a conquis rapidement son droit de cité. C'est par excellence, le végétal parisien et l'arbre boulevardier.

FULBERT-DUMONTEIL.

LA FEMME

Lorsque Dieu, plein d'amour pour l'homme, voulut lui faire son premier don, il lui donna la femme pour semer son chemin de fleurs et illuminer son horizon. L'homme fut le seigneur, et la femme l'ange du paradis terrestre. Lorsque la femme succomba à sa faiblesse, Dieu permit que l'homme commit son premier péché, afin qu'ils vécussent réunis.

Ensemble ils traversèrent des jours de tristesse, la main dans la main, tantôt battus par les vents et les tempêtes, tantôt doucement entraînés par les flots paisibles.

En frappant l'homme prévaricateur de la verge de sa justice, en lui fermant la porte du jardin des délices qu'il lui avait préparé de ses propres mains, Dieu, touché de pitié, voulut que quelque chose lui rappelât toujours le suave parfum de ces angéliques demeures, et il lui laissa la femme, afin qu'en la voyant il pensât au Paradis.

ENCYCLOPEDIE

On signale trois animaux (mammifères) réfractaires au venin des serpents: le porc, le hérisson et la mangouste. Il faut en joindre un quatrième, d'après M. G. Billard, de Clermont-Ferrand; c'est le lérot. Ce petit animal n'éprouve aucune hésitation à engager le combat avec la vipère, et il en sort victorieux. Les morsures du reptile le laissent parfaitement indifférent.

ACCUSES DE RECEPTION

Montréal, 26 janvier 1911.

A L'Alliance Nationale,
Cercle Sacré-Coeur, No. 6.

Chers Messieurs,
Je désire vous remercier pour l'empressement que vous avez mis à me verser la somme de Cinq Cents Dollars dans un si court délai, en ma qualité de membre invalide. En reconnaissance de ce fait je ferai tout en mon pouvoir pour faire inscrire de nouveaux membres dans cette société de bienfaisance si chère à tous,

Et veuillez me croire,
Votre tout dévoué confrère,
OCTAVE LEMIEUX.
551 Frontenac.

Nicolet, le 11 février 1911.

M. le Secrétaire Général de
l'Alliance Nationale
Montréal.

Cher Monsieur,
J'accuse réception de la vôtre contenant un chèque de \$100, le premier versement sur mon certificat de dotation au 28 janvier 1911, date où j'ai atteint mes 70 ans. Ce prompt règlement, comme toujours, fait honneur à l'administration de l'Alliance Nationale.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma profonde gratitude.

Mon humble serviteur,
H. R. DUFRESNE

Montréal, 28 février 1911.

M. Georges Monet,
Secrétaire Général,
Alliance Nationale.

Monsieur le Secrétaire,
Veuillez accepter les sincères remerciements de la soussignée, pour le prompt paiement du certificat de dotation No. 10594, au montant de mille piastres, détenu par mon défunt mari, Arthur Beauchamp, dans l'Alliance Nationale, Cercle St-Pierre, No. 8.

Sans le montant qui m'est présentement payé par votre excellente société, il me faudrait recourir à la charité publique.

Vous bien reconnaissante,
MELINA MARCOTTE.
(Veuve Arthur Beauchamp).

Tétraultville, 15 février 1911.

M. Georges Monet,
Secrétaire Général,
Alliance Nationale.

Cher Monsieur,
J'accuse réception de votre chèque de \$1,000 en paiement du certificat de dotation de feu Odilon Paradis, mon fils, décédé le 12 janvier dernier.

Mes profonds remerciements à vous et aux Officiers du Cercle Sacré-Coeur, No. 6, pour votre empressement et l'exactitude dans le paiement de ce certificat aux héritiers.

Votre bien dévoué,
P. PARADIS,
Exécuteur-testamentaire.

COUPS DE LANGUE

Les coups de langue font souvent plus de mal que les coups de poing et surtout laissent dans la mémoire un souvenir plus ineffaçable.

Le coup de langue frappe dans le dos, à la débordée; c'est l'arme des faibles et des lâches.

Le coup de langue divise les familles et brouille les meilleurs amis; il engendre des inimitiés et des haines.

Dans un village ou un quartier de la ville, il suffit parfois de quelques langues médisantes, pour semer la discorde entre les citoyens et créer dans les familles des animosités qu'il sera bien difficile, sinon impossible, de faire disparaître.

La médisance s'acclimate plus volontiers dans le cœur de la femme; ses occupations sont moins absorbantes, ses loisirs plus nombreux; elle aime à voisiner, à causer des heures et des heures. Or les femmes qui réussissent le mieux dans ce triste métier, sont les grandes visiteuses et les causeuses intarissables. Elles savent tout, elles ramassent tout.

Parcilles à certains employés qui, de grand matin, passent dans nos rues, pour relever les déchets mis à la porte, ces femmes ont leur tournée quotidienne, afin de recueillir les misères des familles et de les colporter ensuite dans le quartier.

ENCYCLOPEE

Le Canada a le plus grand élévateur à grains du monde entier, celui de Port-Arthur, qui peut contenir 7 millions de minots.

Le téléphone fait de grands pas en Abyssinie. On y a posé déjà près de 900 milles de câbles aériens. La seule opposition à cette forme de progrès moderne est due aux éléphants qui viennent se gratter aux poteaux télégraphiques et les renversent. Les singes, non plus, n'hésitent pas à se balancer après les fils.

Selon le "Metropolitan Magazine", l'homme le plus riche du monde ne serait pas M. Rockefeller, mais M. Frennd Veyerhoeser, dont la fortune dépasserait deux milliards de dollars, soit dix milliards de francs. M. Veyerhoeser, d'origine allemande, fit ses débuts dans la ville américaine en travaillant à la construction d'une voie ferrée. Employé plus tard dans une scierie, dont il devint propriétaire, il acheta à vil prix d'immenses forêts, dont l'exploitation lui assura une rapide fortune.

CONSEIL GENERAL

Etat Financier
AU 28 FEVRIER 1911.

CAISSE DE DODATION	
Recettes	
Contributions, \$19,272.57 — Intérêts,	\$ 21,723.25
\$2,459.68	1,129,026.74
Balance	\$1,150,750.01

Déboursés	
Bénéficiaires de membres décédés ..	10,500.00
Invalides, \$1,000.00.—Pension 70 ans,	1,100.00
\$100.00	
Cse. Gén. (5 p.c.) \$963.63. — Divers,	1,142.60
\$178.97	1,138,007.41
Balance	\$1,150,750.01

CAISSE CENTRALE DES MALADES	
Recettes	
Contributions, \$1,718.71. — Intérêts,	\$ 1,878.42
etc., \$159.71	35,881.45
Balance	\$ 37,759.87

Déboursés	
Indemnités, \$1,534.14 — Remboursement,	\$ 1,591.01
\$56.90	
Divers, \$..... — Cse. Gén. (5 p.c.)	85.91
\$85.94	36,082.89
Balance	\$ 37,759.87

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES	
Recettes	
Dépôts, \$17,475.39 — Intérêts, \$220.00.	\$ 17,695.39
Balance	84,803.04
	\$ 102,498.43

Déboursés	
Cercles	\$ 94.29
Balance	102,404.14
	\$ 102,498.43

CAISSE GENERALE.	
Recettes	
Cse. Dot. et Mid. (5 p.c.)	\$ 1,049.57
Rétrib., \$2,614.38 — Drt. et Hon.,	2,813.28
\$199.00	749.00
Revue, \$218.43 — Fournit., \$531.17	259.11
Asse. Off. \$48.15 — Divers, \$210.96	
	\$ 4,871.66
Balance	726.28
	\$ 5,597.94

Déboursés	
Poste, etc. — Papeterie, etc., \$	
Loyer, \$20.85. — Salaires, Empl. Bureau,	606.00
\$585.15	
Divers, (Bur.)	291.66
(Rémun.) \$291.66	151.00
Fournitures, \$..... — Revue, \$15.00	251.00
Organisation, \$270.78. — Propagande,	1,205.23
\$934.44	527.23
Inspection, \$133.40 — Enquêtes, \$93.89	
Remboursement, \$101.00. — Divers,	443.00
\$342.00	
Mobilier, \$..... — Session C. G., \$	
	\$ 3,088.12
Balance	2,509.77
	\$ 5,597.94

RESUME	
Caisse de dotation, surplus	\$1,138,007.41
Caisse des malades	36,082.89
Caisse d'Epargne	102,404.14
Surplus de remises. — Cercles, etc.	331.58
	\$1,276,826.02
Caisse Générale, découvert	726.28
	\$1,276,099.74

PLACEMENTS DES FONDS	
Fabriques	\$ 56,118.57
Municipalités scolaires	57,313.77
Municipalités	35,720.00
Prêts hypothécaires	1,022,006.55
Dépôt Gouvernement N. B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale et Epargne	33,564.00
Immeuble	61,376.53
	\$1,276,099.74

Attesté à Montréal, 28 février 1911.
ALF. ST-CYR. Trés.-Gé.
Certifié correct,
O. BOURDON,
J. A. MIGNAULT, Auditeurs.

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			DÉCÈS			Médecin Examineur	
		Age	Cercle ou B. P.	Date	date	Age	Cause		
1144	Frs.-Eus. Blondeau	54	Limoilou No. 168	26-7-94	1000	18-12-10	70	Asystolie	P. V. Faucher
1145	Willie Gervais	18	Roberval No. 235	4-8-05	1000	11-1-11	24	Pièvre typhoïde	Chs Amiot
1146	Pierre Paul Dufault	47	St-Aimé No. 74	10-4-95	500	26-1-11	64	Paralysie générale	H.-J. Levasseur
1147	Olivier Daoust	24	St-Georges No. 69	22-4-02	1000	27-1-11	33	Encocardite	P. Lassier
1148	Olier Moquin	35	Laurier No. 300	2-8-07	500	28-1-11	39	Pneumonie	L. P. Dorval
1149	F.-X. Gagnier	40	St-Charles No. 10	17-7-98	1000	1-2-11	57	Congestion pulm.	E. E. Laurent
1150	William Brouillet	19	Jeanne d'Arc No. 53	7-6-97	1000	7-2-11	33	Tuberculose pulm.	C.-A. Faigle

L'ALLIANCE NATIONALE

Droits d'entrée pour devenir membre de "l'Alliance Nationale"

Pour certificats de participation de \$ 500	80.50
" " " " " " " " " " " "	100
" " " " " " " " " " " "	200
" " " " " " " " " " " "	300
" " " " " " " " " " " "	400
" " " " " " " " " " " "	500
Droit d'inscription à la Caisse des Malades	2.00
Honoraire d'examen médical	2.00

BENEFICES

Accordés par l'Alliance Nationale

INDEMNITÉ.—1^{er} de \$5. par semaine, pendant 20 semaines par année. Maximum \$60 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

(a)—Certificat d'assurance au décès (vie entière)

(a) CAPITAL-HERITAGE.—An décès du sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera alors porteur.

(b) PARTICIPATION ACQUISE.—Un membre porteur d'un certificat d'assurance au décès, (vie entière), qui se retire de l'association, après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation acquis représentant le moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquis égal au montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

20—Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HERITAGE.—An décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.

(b) INDEMNITÉ AUX INVALIDES.—Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent le moitié de leur certificat de dotation; le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.

(c) PENSIONS AUX VIEILLARDS.—Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recevra annuellement un dixième du montant de son certificat de dotation.

(d) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE.—Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation acquis représentant le moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquis égal au montant qu'il a payé à cette caisse.

(e) EXPERTISE DE CONTRIBUTIONS en faveur des membres qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'admissibilité : de 16 à 55 ans.
Contributions à taux fixes, gradées d'après l'âge à l'admission.

- No 231—Cl. LA VIOLETTE, Capleton, Horn Goulet, S.A. et T. Réun. 1^{er} dim. 1h. p.m., à la sacristie.
- No 233—Cl. D'YVILLE, Sherbrooke, H. N. Brien, Prés. 86 King; Alb. C. Demers, S.A. et T. 46 Gillespie, Réun. 2^e dim., 1.30h. p.m., au bureau de la Caisse de Frais Funéraires, 77 King.
- No 235—Cl. ROBERVAL, Asbestos, J. O. A. Delisle, S.A., Gédéon Lavoie, T. Réun. 3^e dim., 4h. p.m., salle Bruneau.
- No 236—Cl. de BEAUJEU, Wotton, Elz. Coté, S.A.; David Cormier, T. Réun. 3^e dim., à 12.30h. p.m., salle publique du village.
- No 240—Cl. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles, Co. Laval, O. Gervais, S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. dern. dim., 7h. p.m., chez M. O. Gervais.
- No 244—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills, W. Beauré, S.A.; Omer Reid, T. Réun. 4^e dim. 1h. p.m., soubassement de la sacristie.
- No 246—Cl. ST-THOMAS, Compton, Frs Audet, S. A. et T. Réun. 3^e dim., 7.30h., chez M. Frs Audet.
- No 247—Cl. STE-EULALIE, Rvd Phil. Ducharme, Chapelain; A. Gaudet, Prés.; P. de Néri Richard, S.A. et T. Réun. 3^e sam., 8h. p.m., chez M. E. Héon.
- No 251—Cl. de LA PELTRIE, Rock Island, Co. Stanstead, F. X. LeBlanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. dern. dim., à midi.
- No 261—Cl. ST-VENANT, Paquetville, Co. Compton, L. G. Girain, S.A. et T. Réun. 4^e sam., à 7h., salle des Fortiers Catholiques.
- No 263—Cl. ARTHABASKA, A. A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3^e ven., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.
- No 265—Cl. RIVIERE-à-PIERRE, Wilbrod Voyer, S.A. et T. Réun. dern. dim., 11.2h. p.m., salle publique du Conseil.
- No 267—Cl. ROYAL, Montréal, Raoul Tremblay, S. A., 110 Laurier E.; Alex. Droin, T. 87 Ave Laurier E. Réun. 2^e, 4e ven., 8h. p.m., 17, Av. Laurier E.
- No 277—Cl. POINTE-CLAIRE, I. P. Legault, S.A. et T. Réun. 4^e mar., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.
- No 279—Cl. BOSSUET, Knowlton, Co. Brome, L. A. Gingras, S.A.; L. L. Ledoux, T. Réun. dern. dim., après grand-messe, à la sacristie.
- No 284—Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, Alf. Vézina, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. A. Vézina.
- No 294—Cl. CHAPLEAU, Labelle, Nap. Marinier, S.A. et T. Réun. dern. dim., 7h., au Club Athlétique.
- No 295—Cl. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim., 8h., salle Forget.
- No 302—Cl. OKA, Adolphe Chéné, S.A.; J. W. Ouimet, et M.-E. Réun. 3^e dim. 3.30h. p.m., à l'école.
- No 309—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Germain Rattée, S.A.; Aug. P. Gosselin, T. Réun. 3^e dim., après la messe, à la salle M. Aug. P. Gosselin.
- No 311—Cl. VILLERAY, Montréal, Pierre Beaucage, S.A., 2611 Labelle; Jos. E. Roy, T. 2473 Labelle, Réun. 2^e, 4e mer., à 8h. p.m., salle Raymond, 3163 St. Hubert.
- No 314—Cl. PARENT, Lennoxville, E. Irénée Beaudoine, S.A. et T. Réun. dern. dim., 2.30h. p.m., chez M. L. Beaudoine.
- No 316—Cl. COULONGE, Roxton Pond, Félix Larose, S.A.; Jos. Fournier, T. Réun. 2^e dim., après la messe, chez M. F. Larose.
- No 317—Cl. SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER, St-Joachim, Co. Shefford, J. Atour, S.A. et T. Réun. 4^e dim., après la messe, chez M. R. Latour.
- No 318—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. A. J. LeBlanc, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3^e dim., à 4h. p.m., à la salle de l'église.
- No 320—Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charette, S.A., 965 St-Hubert; R. Millette, T. 635 Berri Réun. 1^{er}, 3^e lun., 8h. p.m., à la salle St-Edouard, 256 Levesque E.
- No 321—Cl. D'AMOUR, Edmundston, Co. Madawaska, N.B. René U. Beaulieu, S.A.; Eusèbe Lajoie, T. Réun. 3^e dim., 8.30h. p.m., salle Ed. Ouellet.
- No 323—Cl. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N. B. Ach. J. Bastille, S.A.; et T. Réun. 3^e ven., à 8h. p.m., chez M.-Syl. Martin.
- No 325—Cl. MOREAU, St-Marc, Co. Vercheres, Clovis O Senechal, S.A. et T. Réun. 1^{er} dim., 4h. p.m., salle publique.
- No 327—Cl. ST-ARSENÈ, Montréal, R. Jolicoeur, S.A., 2903 St-Hubert; Jos. Beauvais, T. 1995 Dufferin, Réun. 2^e, 4e mer., 8h., coin Boyer et Bélanger.
- No 328—Cl. D'AIGUILLO, Outremont, L. P. Lasnier, S.A. et T. 1097 Van Horne, Réun. dern. merc., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield.
- No 329—Cl. BONTIAC, Vill. Marie, J. A. Dion, S.A. et T. Réun. 3^e lun., 8.30h. p.m.
- No 330—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original, Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3^e lun., 7.30h., chez M. E. Charette.
- No 333—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal, L. Millette, S.A., 588, 6e av., Rosemont; Art. Lamarche, T. 1778 Iberville, Réun. 2^e, 4e ven., 8h. p.m., soubassement église Ste-Philomène de Rosemont.
- No 334—Cl. DORION, East Broughton, Alph. Casgrain, S.A.; J. E. Cliche, Md.-E. et T. Réun. 3^e merc., à la sacristie paroissiale, 8h. p.m.
- No 336—Cl. BRIAND, St-Félix de Kingsay, J. U. Morin, S.A.; Alf. Caillier, T. Réun. 3^e dim., à la salle publique.
- No 338—Cl. LA TUOQUE, Co. Champlain, J. Art. Carignan, S.A.; J. Chasson, T. Réun. 2^e dim., 2h. p.m., à la salle municipale.
- No 340—Cl. GUYON, Henri Coté, S.A.; Jos. Ed. Piché, T. Réun. 3^e dim., 4^e sam., salle Nunzio.
- No 341—Cl. LAVARDE, Montréal, L. Lebel, S.A.; J. N. Gaceau, S.A. et T. Réun. 3^e dim., 8h. p.m., chez M. Gaceau.
- No 342—Cl. RENDU, Ste-Agathe, Man. Ad. Bonin, et S.A. T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle publique.
- No 347—de LAPELLE, Ste-Ame de la Perade, Emile Langlois, S.A.; J. A. Charette, T. Réun. 3^e dim., 11.30h. a.m., salle du Conseil Municipal.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Age à l'admission	\$500.00				\$1000.00				\$2000.00				\$3000.00			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
16	0.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	4.40	8.80	13.20	17.60
17	.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	4.40	8.80	13.20	17.60
18	.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	4.40	8.80	13.20	17.60
19	.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	4.40	8.80	13.20	17.60
20	.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	4.40	8.80	13.20	17.60
21	.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	4.40	8.80	13.20	17.60
22	.60	1.15	2.30	3.45	1.20	2.40	4.80	7.20	2.40	4.80	9.60	14.40	4.80	9.60	14.40	19.20
23	.60	1.15	2.30	3.45	1.20	2.40	4.80	7.20	2.40	4.80	9.60	14.40	4.80	9.60	14.40	19.20
24	.60	1.15	2.30	3.45	1.20	2.40	4.80	7.20	2.40	4.80	9.60	14.40	4.80	9.60	14.40	19.20
25	.70	1.40	2.80	4.20	1.40	2.80	5.60	8.40	2.80	5.60	11.20	16.80	5.60	11.20	16.80	22.40
26	.70	1.40	2.80	4.20	1.40	2.80	5.60	8.40	2.80	5.60	11.20	16.80	5.60	11.20	16.80	22.40
27	.70	1.40	2.80	4.20	1.40	2.80	5.60	8.40	2.80	5.60	11.20	16.80	5.60	11.20	16.80	22.40
28	.70	1.40	2.80	4.20	1.40	2.80	5.60	8.40	2.80	5.60	11.20	16.80	5.60	11.20	16.80	22.40
29	.70	1.40	2.80	4.20	1.40	2.80	5.60	8.40	2.80	5.60	11.20	16.80	5.60	11.20	16.80	22.40
30	.75	1.50	3.00	4.50	1.50	3.00	6.00	9.00	3.00	6.00	12.00	18.00	6.00	12.00	18.00	24.00
31	.75	1.50	3.00	4.50	1.50	3.00	6.00	9.00	3.00	6.00	12.00	18.00	6.00	12.00	18.00	24.00
32	.80	1.60	3.20	4.80	1.60	3.20	6.40	9.60	3.20	6.40	12.80	19.20	6.40	12.80	19.20	25.60
33	.80	1.60	3.20	4.80	1.60	3.20	6.40	9.60	3.20	6.40	12.80	19.20	6.40	12.80	19.20	25.60
34	.80	1.60	3.20	4.80	1.60	3.20	6.40	9.60	3.20	6.40	12.80	19.20	6.40	12.80	19.20	25.60
35	.85	1.70	3.40	5.10	1.70	3.40	6.80	10.20	3.40	6.80	13.60	20.40	6.80	13.60	20.40	27.20
36	.85	1.70	3.40	5.10	1.70	3.40	6.80	10.20	3.40	6.80	13.60	20.40	6.80	13.60	20.40	27.20
37	.85	1.70	3.40	5.10	1.70	3.40	6.80	10.20	3.40	6.80	13.60	20.40	6.80	13.60	20.40	27.20
38	.85	1.70	3.40	5.10	1.70	3.40	6.80	10.20	3.40	6.80	13.60	20.40	6.80	13.60	20.40	27.20
39	.85	1.70	3.40	5.10	1.70	3.40	6.80	10.20	3.40	6.80	13.60	20.40	6.80	13.60	20.40	27.20
40	.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	3.60	7.20	14.40	21.60	7.20	14.40	21.60	28.80
41	.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	3.60	7.20	14.40	21.60	7.20	14.40	21.60	28.80
42	.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	3.60	7.20	14.40	21.60	7.20	14.40	21.60	28.80
43	.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	3.60	7.20	14.40	21.60	7.20	14.40	21.60	28.80
44	.95	1.90	3.80	5.70	1.90	3.80	7.60	11.40	3.80	7.60	15.20	22.80	7.60	15.20	22.80	30.40
45	.95	1.90	3.80	5.70	1.90	3.80	7.60	11.40	3.80	7.60	15.20	22.80	7.60	15.20	22.80	30.40

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Age à l'admission	\$500.00				\$1000.00				\$2000.00				\$3000.00			
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	D
16	0.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	3.60	7.20	10.80	16.20
17	.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	3.60	7.20	10.80	16.20
18	.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	3.60	7.20	10.80	16.20
19	.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	3.60	7.20	10.80	16.20
20	.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	3.60	7.20	10.80	16.20
21	.45	0.90	1.80	2.70	0.90	1.80	3.60	5.40	1.80	3.60	7.20	10.80	3.60	7.20	10.80	16.20
22	.50	1.00	2.00	3.00	1.00	2.00	4.00	6.00	2.00	4.00	8.00	12.00	4.00	8.00	12.00	18.00
23	.50	1.00	2.00	3.00	1.00	2.00	4.00	6.00	2.00	4.00	8.00	12.00	4.00	8.00	12.00	18.00
24	.50	1.00	2.00	3.00	1.00	2.00	4.00	6.00	2.00	4.00	8.00	12.00	4.00	8.00	12.00	18.00
25	.50	1.00	2.00	3.00	1.00	2.00	4.00	6.00	2.00	4.00	8.00	12.00	4.00	8.00	12.00	18.00
26	.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	4.40	8.80	13.20	19.80
27	.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	4.40	8.80	13.20	19.80
28	.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	4.40	8.80	13.20	19.80
29	.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	4.40	8.80	13.20	19.80
30	.55	1.10	2.20	3.30	1.10	2.20	4.40	6.60	2.20	4.40	8.80	13.20	4.40	8.80	13.20	19.80
31	.60	1.20	2.40	3.60	1.20	2.40	4.80	7.20	2.40	4.80	9.60	14.40	4.80	9.60	14.40	21.60
32	.60	1.20	2.40	3.60	1.20	2.40	4.80	7.20	2.40	4.80	9.60	14.40	4.80	9.60	14.40	21.60
33	.60	1.20	2.40	3.60	1.20	2.40	4.80	7.20	2.40	4.80	9.60	14.40	4.80	9.60		